



PERSPECTIVE

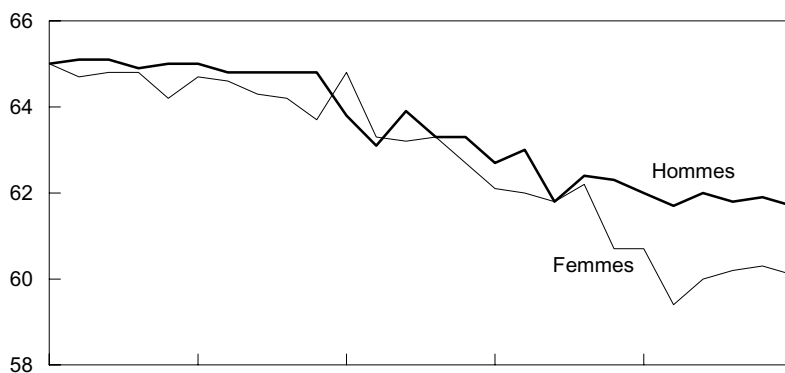
Fiche : la retraite

L'âge à la retraite s'est stabilisé au cours des dernières années

L'âge à la retraite a beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies¹. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, l'âge médian se situait à près de 65 ans. À partir du milieu des années 1980, il a considérablement diminué.

De 1986 à 1993, l'âge médian à la retraite a baissé plus ou moins régulièrement. La chute survenue brusquement entre 1986 et 1987 a sans doute été attribuable au fait qu'en 1987, l'âge minimal auquel on pouvait recevoir des prestations du Régime de pensions du Canada est passé de 65 à 60 ans. En 1988, l'âge à la retraite a remonté, sans doute parce que la plupart des personnes qui souhaitaient se prévaloir du droit à la retraite anticipée l'avaient fait l'année précédente. Après 1988, toutefois, la tendance à prendre une retraite anticipée a repris jusqu'en 1994, où l'âge médian à la retraite a légèrement augmenté avant de diminuer jusqu'en 1997. Après 1997, l'âge médian à la retraite a été de nouveau à la hausse et s'est par la suite stabilisé.

Âge médian à la retraite



Source : Enquête sur la population active

Les fluctuations de l'âge à la retraite dans les années 1990 tiennent probablement aux compressions budgétaires de l'État et à la réduction des effectifs des entreprises. L'engouement pour les programmes d'encouragement à la retraite anticipée comme outil de réaménagement des effectifs peut également avoir influé sur la tendance récente en matière de retraite.

Pendant la plus grande partie des deux dernières décennies, les femmes ont pris leur retraite un peu plus tôt que les hommes, tout en suivant une tendance semblable à la leur. On a toutefois observé des exceptions. En 1986, par exemple, les femmes ont pris leur retraite plus tard que les hommes. Par contre, en 2001, l'âge médian à la retraite a légèrement baissé et pour les femmes et pour les hommes.



Répartition des retraités selon l'âge à la retraite

La présente étude porte sur les personnes qui ont pris leur retraite pendant les cinq premières et les cinq dernières années visées par la série de données (1992 à 1996 et 1997 à 2001). Au début, l'âge à la retraite s'établissait surtout entre 60 et 64 ans (36 % des retraités); à la fin de la période étudiée, la plus forte proportion des nouveaux retraités avaient toujours entre 60 et 64 ans mais leur nombre avait diminué (31 %).

Toutefois, la variation est encore plus manifeste chez les personnes qui ont pris leur retraite à un âge plus jeune ou plus avancé. La proportion des retraités de moins de 55 ans est passée de 11 % à 16 %, alors que celle des retraités de 55 à 59 ans est passée de 25 % à 27 %. Par contre, ceux qui ont pris leur retraite après 65 ans étaient moins nombreux, leur proportion étant passée de 19 % à 22 %.

	1992 à 1996		1997 à 2001	
	En milliers	%	En milliers	%
Total	605	100	706	100
50 à 54 ans	64	11	112	16
55 à 59 ans	150	25	193	27
60 à 64 ans	216	36	216	31
65 à 69 ans	132	22	133	19
70 ans et plus	42	7	52	7

Source : Enquête sur la population active

Il y avait toutefois des exceptions à cette tendance. Parmi les personnes ayant pris leur retraite dans les années 1990, environ 1 sur 14 a attendu au moins jusqu'à l'âge de 70 ans.

Mesurer les aspects de la retraite

L'Enquête sur la population active (EPA) a été conçue pour mesurer l'activité sur le marché du travail à un moment précis : une semaine de référence chaque mois. Pour fournir une série de données significative sur la retraite, on passe en revue les données de chaque mois de l'enquête et on enregistre toutes les personnes qui ont déclaré avoir pris leur retraite au cours de l'année précédente. On suppose que le mois du départ à la retraite est le même que celui où la personne a travaillé pour la dernière fois. On dresse alors une liste des retraités selon le *mois où ils ont pris leur retraite*, et non le mois de l'enquête. Des ajustements spéciaux apportés aux poids d'échantillonnage produisent une estimation non biaisée du nombre de retraités.

Comme très peu de personnes de moins de 50 ans déclarent avoir quitté leur emploi pour prendre leur retraite, la présente étude porte uniquement sur les personnes ayant pris leur retraite à l'âge de 50 ans ou plus.

Pour tous les retraités (sauf quelques personnes souffrant d'incapacité permanente), on recueille des données sur leur dernier emploi, c'est-à-dire sur le secteur dans lequel ils travaillaient, sur leur profession et sur la durée d'occupation et la catégorie de leur emploi (employé ou travailleur autonome).

Les données concernent le dernier emploi occupé, mais il est important de noter que le dernier emploi de certaines personnes ne correspond pas nécessairement à leur carrière. En effet, ces personnes peuvent avoir changé d'emploi peu avant la retraite. Pour cette raison, il vaut

mieux considérer les personnes ayant occupé leur emploi pendant une courte durée comme un groupe résiduel, c'est-à-dire comme un groupe de personnes dont les antécédents professionnels sont divers mais inconnus.

Les répondants restent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Pour la présente étude, toutefois, on ne tient compte de leurs réponses que pendant le premier mois de l'enquête. Leur situation, fondée uniquement sur leur propre perception, n'est pas mise à jour par la suite, bien que cette situation puisse avoir changé après la première interview.

Selon une étude préliminaire, quelques retraités ont accepté un emploi au cours des cinq mois suivant l'enquête. Comme il s'agit souvent d'emplois à temps partiel, ces personnes ont sans doute simplement décidé d'occuper leur temps libre ou d'arrondir leur revenu de pension.

La majorité des personnes de plus de 50 ans qui quittent le marché du travail invoquent d'autres raisons que la retraite pour expliquer le fait qu'elles ont quitté leur dernier emploi. Les deux raisons les plus fréquentes sont la mise à pied et la maladie ou l'invalidité. Une forte proportion de ce groupe a réintégré la population active au cours des cinq mois suivant la première interview de l'EPA. Beaucoup plus de répondants ont vraisemblablement trouvé un emploi plus tard. Dans le contexte de la présente étude, ceux qui sont restés inactifs ont pu échapper à l'analyse.

Âge médian à la retraite, durée et secteur d'emploi

Bon nombre de facteurs ont une incidence sur l'âge à la retraite; le genre et la durée d'occupation du dernier emploi², notamment, comptent parmi les plus importants.

Pour l'ensemble des travailleurs, l'âge médian à la retraite est passé de 62,0 à 60,8 ans au cours de la période étudiée. Les employés du secteur public (enseignement, santé et services sociaux et administration publique), déjà les plus jeunes à prendre leur retraite de 1992 à 1996, ont connu la plus forte baisse de l'âge médian à la retraite, lequel a fléchi de 2,1 ans, passant de 59,7 à 57,6 ans. Au début de la période étudiée, les employés du secteur privé ont pris leur retraite en moyenne trois ans et demi plus tard que ceux du secteur public. De 1997 à 2001, cet écart a augmenté pour atteindre quatre ans (61,7 contre 57,6 ans).

Les travailleurs autonomes, dont l'âge médian à la retraite est demeuré stable (65,0 ans) au cours de la période étudiée, prenaient leur retraite plus tard que les employés. C'est en grande partie au secteur d'emploi que tient la différence de l'âge à la retraite entre les travailleurs autonomes et les employés.

La durée d'occupation d'un emploi avant la retraite semble être étroitement liée à l'âge à la retraite. Cela n'a rien d'étonnant puisque les personnes qui restent chez un employeur pendant longtemps accumulent des droits à pension importants si l'employeur offre un régime de retraite. En outre, les employeurs qui proposent un régime de retraite avantageux (par exemple, les commissions scolaires, certaines grandes entreprises et l'administration publique) sont souvent associés à une occupation d'emploi de plus longue durée. Comme on pouvait s'y attendre, la retraite anticipée est plus fréquente au sein de tels organismes. Il y a aussi un lien entre le régime de retraite de l'employeur et les revenus de retraite plus élevés (Gower, 1995).

De 1997 à 2001, les travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 20 ans ou plus ont pris leur retraite près de trois ans plus tôt que ceux dont la durée d'occupation du poste était de moins de 20 ans (59,9 ans contre 62,6 ans). Chez les travailleurs autonomes, toutefois, on a observé l'inverse : ceux qui occupaient leur emploi depuis 20 ans ou plus ont pris leur retraite 2,8 ans plus tard en moyenne (66,6 ans contre 63,8 ans). Ce fait, conjugué à la baisse plus lente de l'âge médian à la retraite chez les travailleurs autonomes, porte à croire que ces derniers en arrivent très différemment à la décision de prendre leur retraite.

		1992 à 1996		1997 à 2001	
		En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Durée de l'emploi	Secteur				
Dans l'ensemble	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	605	62,0	706	60,8
	Employés du secteur public	213	59,7	244	57,6
	Employés du secteur privé	301	63,2	334	61,7
	Travailleurs autonomes	87	65,0	123	65,0
Moins de 20 ans	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	258	63,7	291	62,6
	Employés du secteur public	66	62,0	65	60,4
	Employés du secteur privé	153	64,3	162	63,0
	Travailleurs autonomes	38	64,3	63	63,8
20 ans ou plus	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	345	60,7	411	59,9
	Employés du secteur public	147	58,8	178	56,9
	Employés du secteur privé	148	61,8	172	60,4
	Travailleurs autonomes	49	65,7	60	66,6

Source : Enquête sur la population active

Nota : La durée de l'emploi et le secteur ont trait au dernier emploi occupé avant la retraite.

* Puisque les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas compris dans les sous-catégories mais qu'ils le sont dans les totaux, la somme des nombres ne correspond pas aux totaux.

Répartition des retraités selon le mois de la retraite, 1997 à 2001

Comme on pouvait s'y attendre, il y a une préférence pour certains mois lorsqu'il s'agit de prendre la retraite. Deux mois ressortent : juin et décembre, le premier étant le mois favori. Les personnes qui ont pris leur retraite en été étaient habituellement un peu plus jeunes que celles qui l'ont prise en automne ou en hiver. Les choses n'ont guère changé au cours des deux dernières décennies. Les tendances sont semblables chez les hommes et les femmes quoique les femmes aient été plus portées à prendre leur retraite en juin. Ce phénomène est sans doute lié au nombre d'enseignantes prenant leur retraite en juin.

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	%	Âge médian	%	Âge médian	%	Âge médian
Ensemble des mois	100,0	60,8	100,0	61,8	100,0	60,0
Janvier	7,7	60,8	8,0	60,7	7,2	60,8
Février	5,0	61,3	4,9	60,6	5,1	62,2
Mars	6,3	60,3	6,5	61,4	6,0	59,0
Avril	7,1	61,3	7,3	61,8	6,7	60,3
Mai	7,2	60,6	7,4	60,7	6,9	60,4
Juin	17,2	58,4	14,3	59,8	21,2	57,4
Juillet	9,2	60,3	8,9	61,3	9,6	59,6
Août	6,6	60,9	7,2	61,9	5,8	59,2
Septembre	8,4	62,8	8,4	64,6	8,3	61,2
Octobre	7,7	63,0	8,5	63,3	6,6	62,1
Novembre	6,0	62,1	6,4	63,2	5,4	61,2
Décembre	11,7	61,0	12,1	62,6	11,1	60,0

Source : Enquête sur la population active

Âge médian à la retraite par secteur et évolution de l'écart au fil du temps

De 1997 à 2001, l'âge à la retraite était inférieur à la moyenne dans le secteur des services publics, dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location, dans celui de l'enseignement, dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale, dans celui de l'information, de la culture et des loisirs et dans celui de l'administration publique.

Les secteurs où les travailleurs ont pris leur retraite plus tôt sont ceux où l'âge à la retraite a diminué le plus fortement. Par contre, les secteurs où les travailleurs ont pris leur retraite relativement tard ont enregistré le plus faible repli de l'âge à la retraite, exception faite du secteur du commerce.

Plusieurs facteurs entrent en jeu ici. En particulier, certains secteurs qui ont réduit leurs effectifs dans les années 1990 peuvent avoir adopté des programmes de retraite anticipée (voir l'annexe).

Secteur*	1992 à 1996	1997 à 2001	Variation
	Âge médian		Années
Secteur*	62.0	60.8	-1.2
Secteur des biens	63.0	62.2	-0.8
Secteur primaire	64.9	65.2	0.3
Agriculture	66.7	68.6	1.9
Autre	62.8	61.2	-1.6
Services publics	59.2	56.6	-2.6
Construction	64.7	63.7	-1.0
Fabrication	61.9	61.4	-0,5
Secteur des services	61,7	60,3	-1,4
Commerce	64,3	62,6	-1,7
Transport et entreposage	61,0	60,8	-0,2
Finance, assurances, immobilier et location	62,3	60,0	-2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	64,8	64,6	-0,2
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	65,4	64,6	-0,8
Services d'enseignement	60,3	57,1	-3,2
Soins de santé et assistance sociale	61,4	60,3	-1,1
Information, culture et loisirs	61,0	59,9	-1,1
Hébergement et services de restauration	64,7	64,0	-0,7
Autres services	64,8	63,6	-1,2
Administration publique	59,3	58,2	-1,1

Source : Enquête sur la population active

* Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.

Âge médian à la retraite par sexe et niveau d'instruction, 1997 à 2001

Dans l'ensemble, les hommes ont eu tendance à prendre leur retraite légèrement plus tard que les femmes (61,8 ans contre 60,0 ans). Cet écart a été observé dans la plupart des catégories de niveau d'instruction, sauf chez les personnes qui ne détenaient qu'un diplôme d'études secondaires.

Les modifications apportées à l'EPA ne permettent pas de comparer les catégories de niveau d'instruction au fil des ans mais, dans les années 1990 du moins, les écarts entre ceux qui ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires et ceux qui étaient plus instruits étaient beaucoup plus importants que les écarts par sexe. Les personnes qui,

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Niveau d'instruction	706	60,8	412	61,8	294	60,0
0 à 8 années	99	64,6	70	64,7	29	62,6
Études secondaires partielles	113	62,0	67	62,3	46	61,3
Diplôme d'études secondaires	120	60,1	62	60,2	58	60,0
Études postsecondaires	243	60,9	133	61,7	110	59,9
Diplôme universitaire	132	58,1	81	59,8	51	56,3

Source : Enquête sur la population active

par exemple, étaient titulaires d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires ont pris leur retraite plus de trois ans plus tôt que celles qui avaient fait au plus huit ans de scolarité.

Âge médian à la retraite par profession et évolution de l'écart au fil du temps

L'âge médian à la retraite a fléchi dans tous les grands groupes de professions à l'exception de celui des professions du secteur primaire.

Au cours des deux périodes, c'est dans les professions du secteur public que l'on a noté l'âge à la retraite le plus bas.

Les travailleurs qui exerçaient une profession dans le secteur primaire ont pris leur retraite à l'âge le plus avancé au cours des deux périodes, et l'écart s'est élargi entre 1997 et 2001.

	1992 à 1996	1997 à 2001	Variation
	Âge médian		Années
Profession*	62,0	60,8	-1,2
Gestion	61,2	60,0	-1,2
Affaires, finance et administration	60,9	60,3	-0,6
Sciences naturelles et appliquées	60,6	60,1	-0,5
Santé	61,7	60,3	-1,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	59,4	57,0	-2,4
Art, culture, loisirs et sports	64,4	61,0	-3,4
Ventes et services	63,3	61,8	-1,6
Métiers, transport et machinerie	63,0	62,4	-0,6
Professions du secteur primaire	65,2	66,6	1,4
Professions du secteur de la transformation, de la fabrication et des services publics	62,4	61,2	-1,2

Source : Enquête sur la population active

* Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.

Âge médian à la retraite par province

Au début de la période étudiée, l'écart entre l'âge médian à la retraite le plus élevé (64,7 ans en Saskatchewan) et l'âge le plus bas (60,2 ans au Nouveau-Brunswick) était de 4,5 ans. De 1997 à 2001, toutefois, l'écart s'est accentué pour atteindre 6,0 ans (64,6 ans en Saskatchewan et 58,6 ans à Terre-Neuve-et-Labrador).

Si la majorité des Canadiens ont opté pour la retraite anticipée, la baisse de l'âge médian a varié entre seulement 0,1 an en Saskatchewan et 2,5 ans à l'Île-du-Prince-Édouard.

Différents facteurs ont influé sur les tendances provinciales. En Saskatchewan, par exemple, on peut attribuer à la prédominance de l'agriculture l'âge élevé et relativement stable de la retraite. Plus à l'est, le fait que le Québec ait ramené de 65 à 60 ans l'âge minimal auquel on pouvait toucher des prestations du Régime de rentes du

	1992 à 1996		1997 à 2001		Variation Années
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian	
Canada	605	62,0	706	60,8	-1,2
Saskatchewan	22	64,7	25	64,6	-0,1
Alberta	49	62,7	60	63,9	1,2
Colombie-Britannique	75	63,8	94	61,8	-2,0
Ontario	251	62,3	273	61,3	-1,0
Manitoba	27	62,1	28	61,3	-0,8
Île-du-Prince-Édouard	3	63,3	3	60,8	-2,5
Nouvelle-Écosse	20	60,7	18	60,4	-0,3
Nouveau-Brunswick	15	60,2	19	60,2	0,0
Québec	133	60,6	177	59,3	-1,3
Terre-Neuve-et-Labrador	9	60,4	10	58,6	-1,8

Source : Enquête sur la population active

Québec en 1984 — trois ans avant l'introduction d'une mesure semblable dans le Régime de pensions du Canada — peut avoir accéléré la diminution de l'âge à la retraite dans cette province. Pour la Colombie-Britannique, la situation est complexe puisque l'attribution de la province est établie en fonc-

tion de l'endroit où vivait la personne au moment de l'enquête (c'est-à-dire après son départ à la retraite). L'immigration en Colombie-Britannique après la retraite, ainsi que les tendances migratoires en général, peuvent avoir joué un rôle à cet égard. (Monette, 1996)

Perspective

Notes

1 La série de données disponibles commence en 1991. Comme il faut remonter un an en arrière pour déterminer qui a pris sa retraite, les données les plus récentes dont on dispose au moment d'écrire ces lignes concernent les personnes ayant pris leur retraite en 2001.

2 Les données concernent le dernier emploi du retraité. Au moins une partie des personnes qui occupaient leur emploi depuis moins de 20 ans pouvaient avoir occupé auparavant un emploi de longue durée. Si l'on pouvait mesurer aussi les emplois antérieurs, on constaterait sans doute une augmentation de l'écart entre l'âge à la retraite des personnes ayant un emploi de longue durée et l'âge à la retraite des personnes ayant un emploi de courte durée.

Documents consultés

GOWER, D. « Le point sur la retraite anticipée chez les hommes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, hiver 1995, vol. 7, n° 4, p. 33 à 38.

MONETTE, M. *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada : Résultats de l'enquête sociale générale*, n° 89-546-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1996.

Pour en savoir plus, communiquez avec Henry Pold, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, au (613) 951-4608 ou à henry.pold@statcan.ca.

Annexe — Quelques données sur la retraite par secteur*

	1992 à 1996		1997 à 2001	
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Tous les travailleurs (50 ans et plus)	605	62,0	706	60,8
Secteur des biens	165	63,0	190	62,2
Secteur primaire	36	64,9	39	65,2
Agriculture	22	66,7	25	68,6
Autre	14	62,8	14	61,2
Services publics	10	59,2	14	56,6
Construction	32	64,7	35	63,7
Fabrication	88	61,9	103	61,4
Secteur des services	438	61,7	512	60,3
Commerce	66	64,3	69	62,6
Transport et entreposage	36	61,0	42	60,8
Finance, assurances, immobilier et location	37	62,3	41	60,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	17	64,8	27	64,6
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	13	65,4	17	64,6
Services d'enseignement	71	60,3	105	57,1
Soins de santé et assistance sociale	56	61,4	82	60,3
Information, culture et loisirs	28	61,0	18	59,9
Hébergement et services de restauration	17	64,7	18	64,0
Autres services	22	64,8	30	63,6
Administration publique	75	59,3	62	58,2
Employés (50 ans et plus)	513	61,3	578	60,1
Secteur des biens	127	61,7	147	61,2
Secteur primaire	13	62,1	15	61,8
Agriculture	3	64,0	5	64,8
Autre	10	61,9	11	60,1
Services publics	10	59,2	14	56,6
Construction	22	63,9	21	62,7
Fabrication	83	61,6	97	61,3
Secteur des services	386	61,2	431	59,9
Commerce	51	64,2	53	62,3
Transport et entreposage	33	60,4	37	60,6
Finance, assurances, immobilier et location	32	62,3	32	59,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	10	64,7	11	62,3
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	9	65,6	10	64,6
Services d'enseignement	70	60,2	100	56,6
Soins de santé et assistance sociale	52	61,3	75	60,2
Information, culture et loisirs	26	60,8	17	59,3
Hébergement et services de restauration	13	64,7	14	63,1
Autres services	15	64,8	20	63,3
Administration publique	75	59,3	62	58,2
Travailleurs autonomes (50 ans et plus)	87	65,0	123	65,0
Secteur des biens	35	65,1	41	65,9
Secteur primaire	21	66,4	23	69,2
Agriculture	17	67,2	20	69,6
Autre	4	64,6	3	66,6
Construction	10	64,9	13	64,7
Fabrication	5	64,8	5	62,7
Secteur des services	52	64,9	81	64,6
Commerce	14	65,1	17	64,3
Transport et entreposage	4	64,9	6	64,6
Finance, assurances, immobilier et location	5	63,7	9	65,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	7	66,1	16	65,1
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	4	64,7	7	64,6
Soins de santé et assistance sociale	4	64,3	7	66,0
Hébergement et services de restauration	4	64,7	4	65,9
Autres services	7	65,1	10	64,6

Source : Enquête sur la population active

Nota : Ces catégories représentent le dernier emploi occupé avant la retraite. Elles peuvent ou non témoigner des antécédents professionnels d'une personne.

* Certains secteurs ont été exclus en raison de la taille insuffisante de l'échantillon, ce qui ne permettait pas de faire des estimations fiables; par conséquent, la somme des secteurs ne correspond pas au total. Aussi, les données relatives aux secteurs mentionnés sous la catégorie des travailleurs autonomes n'incluent pas les travailleurs familiaux non rémunérés.